



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSENT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME *Auguste Comte et son œuvre, Le Positivisme (suite et fin).*
- HENRI MAZEL *La Crise du Parlementarisme.*
- PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées .*
- HENRI MAZEL {
- G. PERSIGOUT { *Les Livres qui font penser.*
- G. DEHERME }

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Corneille, 7

LA
Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

Auguste Comte et son œuvre

LE POSITIVISME

(Suite et fin ¹.)

XIV

CONCLUSION.

Si le positivisme a eu une influence considérable sur la pensée scientifique, il faut reconnaître qu'il en a eu très peu sur sa direction et aucune sur l'action sociale. Il n'a été qu'exploité par les diverses tendances divergentes, et contre sa propre fin d'ordre.

S'il a propulsé, il n'a pas contenu, là même où il a le mieux pénétré. Après A. Comte, la démence sociale s'est aggravée encore, avec la spécialisation à outrance des sciences, la critique corrodante qui a tout envahi et la mêlée confuse des idées.

C'est que le positivisme ne vaut que dans son ensemble universalisant le mode de penser qui lui est propre pour constituer l'unité fondamentale par la sociologie objectivement et la morale subjective-

(1) Voir nos 25, 26, 27 et 28.

ment. Partiellement, le positivisme a des clartés, il n'a pas de force.

Mais puisque la pensée a pu s'imprégner de positivisme, pourquoi l'action ne s'en inspire-t-elle pas ? Pourquoi le sentiment ne s'en anime-t-il point ?

Que le positivisme ait été tronqué, voire dénaturé, par des intellectuels peu scrupuleux et propagé sans chaleur par d'optimistes adeptes qui attendaient trop de l'ordre de la grâce ou du progrès spontané, cela ne suffit à expliquer, alors que, de toutes parts, les états sociaux s'affaissent, l'indifférence quasi générale à l'égard de la seule doctrine constructrice.

L'anarchie est une maladie qui enlève à la société infectée la volonté et même le désir de guérir, jusqu'à la nosomanie. D'ailleurs, ses centres intellectuels ont été les premiers atteints, et elle ne discerne plus le régime et les remèdes qui lui conviennent.

Pour entendre Auguste Comte, il faut quelque effort d'intelligence ou de cœur. Or chacun veut être le premier et n'aspire qu'à jouir bassement. On professe avant d'avoir rien appris. Tout le monde parle, personne n'écoute ; tous écrivent, nul ne lit. Dans ce brouhaha d'hystériques, d'envieux et de mégalomanes, où règne l'absurdité, celui-là se fait conspuer qui rappelle les mentalités à la clarté et au bon sens, les volontés à la discipline et les cœurs à la soumission.

L'indifférence ira souvent jusqu'à l'hostilité. Et parfois pour ce misérable motif que Comte étant indubitablement le plus grand penseur, à tout le moins du dix-neuvième siècle, c'est se faire remarquer, exercer sa virtuosité, être original, que de soutenir qu'il est un méchant philosophe. Nos jeunes gens de lettres sont coutumiers d'une telle attitude malhonnête.

On le dénigrera aussi, ou on le passera sous silence, parce qu'il gêne. Les minuscules gloires de laboratoire, de bibliothèque ou de cénacle littéraire, qui se fondent sur l'analyse minutieuse d'une poussière, la description d'un morceau de planète, la biographie de quelque, sous-Pharaon ou une façon nouvelle de conter des niaiseries ou des obscénités en vers faux, sont des adversaires d'instinct, et forcenés. Cette espèce pullule. Elle fait bloc de toute sa masse formidable de médiocrités chamarrées et de parasites bien pourvus.

Les petites sectes, outre qu'elles sont des coteries d'admiration et de soutien mutuels, satisfont la paresse d'esprit, l'indigence de cœur, — par surcroît, la vanité, l'arrivisme et l'appétit du lucre. Quand elles ne se bornent point à de vagues rêveries, à des conceptions purement subjectives, qui échappent à toute discussion sérieuse, elles se consacrent à une négation facile de ce qu'elles ne peuvent comprendre. Cette sorte d'autophagie sociale qu'est la manie critique a hypertrophié le pauvre moi de la plupart de nos contemporains jusqu'à la vésanie. Ils s'opposent donc à un système qui exige d'abord la subordination constante d'une vaine personnalité à la sociabilité.

Les autres, ce sont les électeurs. Ils revendiquent des droits, toujours plus de droits, contre tous, c'est-à-dire la dispense des obligations sociales qui sont le ciment de l'association nationale. Et le positivisme proclame que nous n'avons que des devoirs envers tous ! Évidemment, les partis, avec leur ramassis de griots, politiciens et journalistes, vont mieux au populaire. Là, on n'a pas la naïveté de chercher à l'élever : on le flatte de toutes manières. On entretient ses préjugés, on éveille ses appétits les plus vils,

on l'abrutit de promesses saugrenues. Du moment qu'on peut vivre grassement de la politique, aux dépens de la collectivité, chaque électeur se dit : pourquoi pas moi ? Le suffrage universel détermine nécessairement une surenchère de contre-éducation et de destruction.

Le capital de civilisation amassé péniblement par la sagesse et le labeur de nos ancêtres est énorme, il paraît inépuisable. Il ne l'est malheureusement point, et l'on s'en apercevra quelque jour prochain. En attendant, le positivisme, qui nous oblige à économiser le fonds social que nous avons reçu de nos ancêtres, à l'administrer mieux pour le transmettre accru à nos descendants, serait singulièrement déplacé dans cette colossale mystification qu'est la curée électorale.

Le travailleur, lui, première victime de tout ce gâchis, n'est détourné de la doctrine salvatrice que par son ignorance. On l'égare. Il est circonvenu. On le dupe. L'œuyre de Comte lui est peu accessible. Elle est trop au-dessus des temps. Il faudrait un apostolat organisé, enthousiaste et pratique.

Depuis la mort du Maître, un demi-siècle a été à peu près perdu. On s'est employé à parfaire la doctrine, il est vrai ; mais il eût mieux valu l'appliquer. La pratique rectifie. L'action élargit les cœurs.

S'il y a si peu de positivistes encore, on a vu que ce n'est point contre le positivisme. Ce serait une raison — d'opportunité seulement — si le catholicisme se revivifiait vigoureusement ; mais si celui-ci ne décline pas, il reste à peu près stationnaire. Les deux tiers de la population française lui échappent. Et ce n'est pas, non plus, contre lui. Car ce n'est pas parce qu'on dépasse les croyances au surnaturel qu'on ne va plus à la messe. « Le plus haut degré de crédulité,

a dit Lamennais, est la foi en soi-même ». Les nombreuses annonces de sorciers que publient les grands journaux, la mentalité des fanatiques de la Révolution sociale, les puériles superstitions scientistes, les insanités du spiritisme et de l'occultisme, dont la clientèle imbécile grossit toujours, cela prouve bien que nos concitoyens ne sont pas les esprits forts qu'ils affectent d'être. La vérité, c'est qu'ils répugnent moins aux dogmes et mystères théologiques qu'aux règles morales qu'impose l'Église. Ce qu'ils apprécient surtout dans la liberté, c'est le libertinage.

Le positivisme et le catholicisme sont deux doctrines organiques complètes, et les seules capables d'instituer un pouvoir spirituel formateur, organisateur et directeur d'une opinion publique agissante. Leurs disciplines étant aussi strictes qu'elles doivent l'être, ces deux religions marquent sincèrement deux phases de l'esprit humain. En dehors, il n'y a que dissolution ou régression.

La dévotion et le dévouement, ce sont deux aspects du même sentiment social, base de toute société. C'est l'office principal de la religion de le cultiver. M. Guyau prétendait que la religion théologique est un sociomorphisme universel. On pourrait dire aussi bien que la sociolâtrie est un théomorphisme caractérisé.

Le mal, c'est le désordre, c'est la dispersion. Le positivisme poussera les esprits théologiques et métaphysiques vers l'Église, et celle-ci indiquera le positivisme aux âmes que le surnaturel n'attire plus. J'entends « pousser » et « indiquer » par l'affirmation nette des dogmes distincts, sans aucune concession de part et d'autre, et surtout par la même sévérité dans les prescriptions mentales et morales. Cette

tacite alliance aura pour premier effet de dissiper toute confusion. On ne restera point dans l'Église pour le cadre et les commodités seulement, et on ne la quittera que pour le positivisme. Entre ces deux organisations, il ne doit plus y avoir place pour la cohue errante et indisciplinée, dont la « libre pensée » consiste surtout à se dissiper et à librement divaguer.

Si, au début, l'ordre favorise ce qui fut plus que ce qui sera, il n'importe. Je sais que plus l'Église sera forte, plus la France sera grande. Et dans la prospérité nationale, la religion définitive peut attendre son heure.

Ces deux directions convergent. L'une s'inspire de Dieu, l'autre de l'Humanité ; mais elles cultivent le même sentiment social. L'une s'adresse à ceux qui croient encore, l'autre à ceux qui aiment déjà ; mais elles ne diffèrent que dans l'expression des principes, non dans la réalisation des conséquences.

J'aime à penser que le catholicisme, malgré quelques défaillances, a conservé son admirable sens politique et sa robuste volonté d'être. Il comprendra qu'une telle alliance lui est indispensable, s'il ne se veut mettre hors l'action sociale, décisive désormais.

D'autre part, la transition sera beaucoup plus longue que ne le supposait Comte. C'est la seule erreur grave qu'il ait commise. Elle lui est commune, d'ailleurs, avec tous les novateurs ; et les Apôtres eux-mêmes, malgré les lumières divines, n'en ont pas été exempts. Or la France est présentement en péril. Avant de nous préoccuper d'ériger un temple de l'Humanité au Borkou ou aux îles Fidji, il nous faut préserver la société française, et ce, d'abord, en

respectant les croyances de la plus notable fraction de notre population, en tirant parti des forces existantes.

La tâche apparaît surhumaine. On désespérerait, si l'on ne savait que notre race a toujours eu, et dans les plus terribles conjonctures, des sursauts de vitalité qui ont émerveillé le monde. Mais peut-être n'a-t-elle jamais été atteinte aussi profondément...

On ne s'entend plus. En lançant de grands mots qui n'ont plus aucune signification, chacun va de soi et rapporte tout à soi. L'ordre même est défendu avec des raisons et des moyens de désordre, puisque chacun ne veut admettre que ce qui lui est immédiatement profitable.

L'administration publique d'un pays qui a les plus belles traditions politiques est livrée au hasard des besoins électoraux d'un moment, d'un coin de canton ou d'une bande pillarde. Avec le détraquement des services indispensables, le malaise général augmente ; et comme chaque catégorie, si non chaque individualité, ne cherche à y remédier que pour soi-même, contre les autres, on ne s'agit que pour accélérer la désagrégation.

On déplore la démoralisation, on s'effraye des progrès de la criminalité. Les causes sont multiples. Mais il y a celle-ci, qui est notable : l'indignité de la classe dirigeante qui donne l'exemple, et donc une police et une magistrature bien moins occupées de la sûreté publique ou de la justice que de servir les desseins particuliers et de couvrir les turpitudes de ceux dont elles dépendent.

Les classes se jalouent et se harcèlent, en s'acharnant à prendre l'une sur l'autre, comme des hordes sauvages, au lieu d'accomplir leurs fonctions déter-

minées. A une époque où il n'est parlé que de « raison » et de « justice », pour mieux déraisonner et se vautrer dans l'iniquitésans doute, on n'a plus recours qu'à la ruse sournoise ou à la violence. Aucune conscience, aucune générosité, aucun mobile vraiment humain. A mesure que la société s'effrite, se disloque réapparaissent les mœurs impulsives, les gestes imprévoyants du primitif et les instincts qu'on pouvait croire les mieux refoulés de la brute préhumaine.

Ici, amasser de l'or ; là, se soûler d'absinthe ou de mots creux ; partout, la poursuite malade du divertissement pour oublier ses devoirs, de la sensation d'un instant, plus ou moins élégante : voilà les mobiles ordinaires, la raison de vivre du plus grand nombre.

C'est la débâcle d'une civilisation. Qui l'arrêtera ? Je le demande : dans tout ce qui se dit et s'imprime, présentement, y a-t-il une lumière ? Dans tous les mouvements désordonnés qui nous secouent, y a-t-il une force ? De toutes nos mesquineries accumulées, peut-on faire surgir un idéal qui nous grandisse parce qu'il nous dépasse ? De nos grossières jouissances, un bonheur vrai ? De nos ostentations d'histrions, une gloire durable ? De nos prétentions injustifiées, une beauté ?..

Dans cette déliquescence, une seule force morale constituée subsiste : l'Église. Mais son théologisme fondamental ne lui permet point d'agir sur les incrédules, dont le nombre est devenu trop grand pour qu'ils puissent trouver protection sous son ombre. De plus, le catholicisme, élaboré au sein d'une société agricole et guerrière, n'est pas aussi apte qu'il convient à résoudre les problèmes complexes d'une société très industrialisée. Il est toujours dans l'absolu,

et les solutions sociales ne peuvent être que relatives.

Une autre force morale, au moins égale à celle de l'Église, est donc indispensable. Et c'est au positivisme qu'il appartient de la susciter, car il est la seule synthèse intégrale. Il répond aux exigences de la théorie constante comme aux nécessités de la pratique présente. Il satisfait pleinement et à la fois le cœur et l'esprit. A ceux, néanmoins, qui lui reprocheraient, comme M. E. Faguet, de ne s'en tenir qu'au possible et au connaissable, de ne pas s'inquiéter assez des questions insolubles, je répéterai le sage conseil de Rembrandt : « Arrange-toi de façon à bien mettre en œuvre ce que tu sais déjà : tu trouveras en leur temps les choses inconnues qui t'inquiètent. »

Les groupements de fortune que sont les écoles, sectes, coteries et partis, formés surtout de présomptueuses ignorances, de passions médiocres, d'intérêts et de complicités, ne peuvent ni ne veulent une reconstitution sociale sérieuse.

Examinons seulement ce qui a encore l'apparence de la bonne volonté et de la raison.

Voici d'abord le socialisme. Il rapporte tout à l'économique, qu'il conçoit par un seul côté, grossièrement. Son dogme de la lutte de classe est une absurdité flagrante. Le plus souvent, il ne se maintient même pas à ce niveau inférieur, et les soucis de ses profits électoraux le font descendre jusqu'à la plus basse démagogie. Les bohèmes du boulevard, les avocats sans cause, les médecins sans malade et les journaliers faméliques sont socialistes comme, il y a quelque vingt ans, ils étaient radicaux.

Les progressistes et les conservateurs ont disposé de tous les pouvoirs politiques, ils détiennent encore

la majeure partie du pouvoir social. Ils n'en ont rien fait, ils n'en font rien. N'ayons pas l'indiscrétion de leur demander pourquoi. C'est un fait. Ils sont de ceux que n'instruit aucune expérience. Certes, ce sont des gens distingués, ils sont probes ; mais ce sont là des vertus faciles dans leur situation. Il leur est moins aisé d'avoir de l'intelligence et du cœur.

Le *Sillon*, avec son démocratisme verbal et son évangélisme de réunions publiques, est une confusion de plus dans notre chaos. Sans doute, il y a chez lui de l'honnêteté, peut-être du dévouement, certainement l'entrain de la jeunesse ; mais cela aboutit à de l'éloquence, à de la parade, non pas à l'organisation de forces réelles. La participation aux saturnales électORALES qu'on prépare est un lamentable aveu d'impuissance. Ainsi s'éteindront les dernières étincelles d'une flamme qu'on eût pu mieux utiliser.

Le néo-royalisme se tient mieux. Il a de la cohérence, de l'audace, le souci des réalités vivantes, et il est non moins ardent. Mais il gaspille toutes ses facultés dans une agitation d'opposition stérile et il ne vise qu'à s'emparer, par tous les moyens, du pouvoir politique. Le roi ? Est-ce que cela répond à tout ? Ce serait trop facile. Il n'y a plus de mot magique, ni de « coup » miraculeux. Même en supposant que ce soit la solution politique, il resterait l'anarchie intellectuelle, morale et sociale. Faut-il rappeler que c'est sous la monarchie qu'elle a germé ?

Je n'eusse pas parlé du protestantisme, qui est amorphe et partant insaisissable, si un professeur éminent de l'École pratique des Hautes-Études ne m'avait écrit amicalement : « Puisque le dogmatisme intolérant du catholicisme crée entre lui et vous un fossé, je crois que la seule issue — je ne m'y suis rallié

qu'après les plus vives résistances — est dans le protestantisme de tendance libérale ou moderne. On bénéficie des admirables côtés du christianisme, tout en conservant son indépendance. Je comprends votre mépris de la « Libre-Pensée » contemporaine... »

J'ai été un individualiste endurci, et, personnellement, je n'ai jamais éprouvé le besoin de contact ni de refuge. L'isolement et le désespoir sont des compagnons avec qui j'ai fréquenté volontiers, et non sans fierté. Mais il s'agit de la société française tout entière qui se dissout. Ce n'est donc pas le moment, ce semble, d'inviter les Français désemparés parce que dissociés à « bénéficier des admirables côtés du christianisme tout en conservant leur indépendance ». C'est précisément cette indépendance qui est fâcheuse. Je ne conteste pas qu'on puisse trouver dans le protestantisme quelques consolations personnelles : il n'a pas encore épuisé toute sa substance catholique. Mais s'il règle parfois une âme naturellement docile et pieuse, il est trop divisé lui-même pour relier. J'y vois un Parlement avec ses vices, non une Église avec ses vertus. Le protestant se rend volontiers aux sollicitations de l'imagination débridée. Rien ne le contient, rien ne le garde. Il y a des protestants socialistes, spirites, féministes, antimilitaristes. Le protestantisme semble disposer à toutes les aberrations. Entre autres, il a introduit le divorce qui est la source trop féconde des erreurs sociales et des déportements individuels.

Dans son livre, *l'Évolution sociale*, B. Kidd a écrit : « Les intérêts de l'organisme social étant, et devant rester contraires aux intérêts individuels, et devant rester également prédominants, on ne trouvera jamais dans la raison individuelle de sanction à la conduite

humaine dans les sociétés où règnent les conditions du progrès. »

Les difficultés sont énormes. Sans le positivisme organisé, elles seront insurmontables. Ce n'est donc pas à soustraire les croyants à la bienfaisante autorité spirituelle de l'Église que vont nos efforts ; mais bien à instituer un gouvernement moral équivalent pour les incroyants. Pas de société sans direction.

Il y faut des positivistes complets, ayant l'intelligence, toutefois, des tempéraments que comporte une situation aussi compromise qu'embrouillée. Jusqu'ici, je le répète, le positivisme n'a été « utilisé » que contre lui-même : il convient de l'appliquer pour lui-même, où il peut l'être efficacement. Ce sera, avant tout, produire les conditions d'un développement indéfini.

Pour faire surgir ces positivistes pratiques, jecompte beaucoup plus sur les circonstances que sur le prosélytisme. Tout de même, la propagande n'est pas à négliger. A ma connaissance, une dizaine de mes lecteurs ont entrepris l'étude de l'œuvre comtiste. Aussi ne puis-je me tenir de citer ces extraits d'une lettre qui est un bulletin de victoire :

«... Je suis heureux de me sentir en parfaite communion d'idées avec vous, car, dans ma modeste sphère, j'ai passé par les mêmes épreuves que vous. Au moment de l'affaire Dreyfus, j'ai cru aussi au renouveau, j'ai collaboré à la création d'une université populaire. L'intensité de mon action politique m'avait même procuré, à un moment donné, quelque notoriété, puisqu'il me fut donné de siéger, à côté de Barthou et de Caillaux, dans le Comité exécutif de l'*Alliance* Carnot. La désillusion est vite venue. J'avais le choix entre devenir le chef très décoré d'un cabinet de ministre et reprendre ma plume en rentrant dans l'obscurité. Je me suis arrêté au second parti...

« Peut-être penserez-vous que j'ai trop cru à l'efficacité des réformes par voie législative. Mon excuse est que je viens seulement d'aborder la lecture d'Auguste Comte. Comment ai-je pu, encore que mêlé au mouvement des idées, ignorer et méconnaître Comte, jusqu'à l'âge de quarante ans ? Plus j'avance dans cette lecture, et plus je regrette amèrement vingt ans perdus dans les vaines logomachies politiciennes. Et je veux vous dire toute ma reconnaissance de m'avoir conduit à Comte. Ce que je ressens est indéfinissable. C'est comme une sorte d'illumination intellectuelle. Il me semble que, dans mon cerveau, tout se classe, s'ordonne et se range. On a galvaudé la locution de « génie créateur ». Elle n'appartient, en vérité, qu'à Auguste Comte, C'est à lui, et vous avez absolument raison sur ce point, qu'il faut aller demander le remède à nos incertitudes et à nos perplexités. Pour ma part, je serais très heureux, si je pouvais contribuer désormais à vulgariser le positivisme. Usez de moi, si vous trouvez à mon faible concours la moindre utilité... »

Mille dispositions comme celle-là peuvent, en France, être l'ébauche du pouvoir spirituel positiviste, condition première de notre régénération mentale, morale, et donc sociale.

Ces mille positivistes pratiques conquerront vite le prestige et l'autorité nécessaires à leur mission s'ils vivent au grand jour, parmi le peuple. Je veux dire s'ils évitent de se commettre avec les gouvernants actuels, qui sont les pires ennemis de la société et de tout gouvernement réel ; s'ils refusent noblement toute fonction élective ou administrative, toute distinction ou faveur quelconques. Le caractère importe plus, ici, que l'intelligence ; et l'enthousiasme, plus que le savoir. Mais la compétence en matières philosophiques, politiques et sociales est nécessaire. Le positivisme, d'ailleurs, est un guide sûr.

Je l'ai dit, les positivistes ne pourront s'appuyer

que sur la force vive qu'est le sentiment féminin et l'énergie prolétarienne. C'est donc aux femmes et aux prolétaires que s'adressera particulièrement l'apostolat. Comment ?

Auguste Comte avait bien vu que le journal est le grand corrupteur de l'esprit public ; mais il ne soupçonnait point la puissance formidable qu'il prendrait. Cette puissance est telle, aujourd'hui, qu'il n'y a que le journal qui puisse lutter avec chance de succès contre le journal. Les affiches, les opuscules, les conférences ne peuvent rien contre les excitations, les sottises, les mensonges, les ordures qui se débitent à des centaines de mille exemplaires et qui pénètrent partout. Il y faut un journal positiviste, organe du pouvoir spirituel en formation, qui contient, qui exalte, qui instruit, qui juge, — et qui soit, par son tirage, par ses éditions régionales, une force au moins égale à celle des plus grands journaux ; mais pour l'ordre.

Aucune fantaisie dans ces projets. J'examine les meilleures chances qui restent d'une reconstitution sociale. Voici donc : Mille positivistes actifs disposant d'un journal quotidien à gros tirage. Aussitôt, l'on s'emploie à dépolitiquer le pays en sapant le système électoral qui nous paralyse. Ce sera réagir contre la funeste propension parlementaire à toujours trancher législativement des questions qui doivent l'être moralement, le plus souvent. Ce sera enseigner à tous qu'il n'y a que des devoirs, et par là faire taire les incompatibles revendications de tous à la fonction politique, à la protection de l'État, à ses faveurs, à ses largesses. Ainsi le suffrage universel n'a plus de sens, l'État se dégorge de la pléthore qui le congestionne. La fièvre politicienne qui nous mine s'apaise...

Le pouvoir spirituel ayant manifesté ainsi sa vigueur et prouvé son efficacité, rien ne s'opposerait plus à l'instauration d'une direction politique unique, continue et responsable, c'est-à-dire une dictature républicaine. Dès lors, elle serait suffisamment éclairée, guidée, contrôlée et sanctionnée. L'ordre public serait définitivement assuré. Si le dévouement social ne nous manque point, cela se fera sans trop de secousses.

Au surplus, le catholicisme agira aussi, et dans le même sens organique.

Dans le livre, le journal, au théâtre, sur tous les tons, en vers et en prose, on prêche le divorce élargi, l'amour libre, on attise les luxures, on bafoue les devoirs les plus sacrés, les sentiments sociaux primordiaux. Les énergies de l'Église et du positivisme se peuvent coaliser pour cette campagne d'assainissement et de bon sens, contre les pourrisseurs professionnels, contre le divorce. Rien n'est plus urgent. Si l'on ne préserve pas assez la famille de la décomposition générale, et au plus tôt, aucun espoir n'est plus possible.

Ce concours ne sera pas toujours aussi entier. Par exemple, pour la liberté testamentaire, l'École de Le Play sera avec nous, — non tous les catholiques. Souvent leur empirisme hésitera. Ils feront donc bien d'accepter les lumières de la politique positive pour les choses de la terre.

Le positivisme est assez large pour comprendre toutes les forces organiques qui se dispersent et ainsi se perdent. Théoriquement, il est un tout dont il ne faut rien distraire ; mais, dans la pratique, il faut sérieux efforts. Les vrais positivistes pratiques ne seront pas des dévots, encore moins des dilettantes ou des

pédants ; mais des hommes d'action, bons ouvriers de la réorganisation française.

Litré a écrit : « J'ai trop bien aperçu sur moi et sur le petit groupe de disciples comme moi l'efficacité profonde de la doctrine régénératrice et le contentement dont elle abreuve les âmes, pour ne pas convier à y prendre part. » C'est que le bonheur, à tout le moins la sérénité, est dans l'ordre, en soi-même, avec les autres. N'est-il pas surtout d'accomplir sa tâche d'homme avec joie ?

Le sabotage est bien l'ignoble symbole de notre anarchie. Il manifeste qu'on ne travaille plus que contraint, avec dégoût, comme les esclaves. Il n'en résulte que la laideur des choses et la tristesse des êtres.

Dans le positivisme, toute besogne est glorieuse, parce qu'il nous montre qu'elle participe au commun grand œuvre : l'Humanité. Chacun devient ouvrier, fonctionnaire public et artiste à la fois.

Ainsi, les prolétaires, qui ne sont encore que campés en dehors de la Cité, malgré leur prétendue « souveraineté » électorale, sont définitivement incorporés. S'ils n'ont plus de droits fallacieux, ils ont tous les devoirs réels des hommes associés. Ils sont admis à vivre pour autrui, c'est-à-dire dans la société. Avec l'anarchie économique, la précarité du salariat, le paupérisme disparaissent.

La famille se reconstitue. La femme ayant reconquis la dignité que seuls le mariage indissoluble et la protection matérielle de l'homme lui peuvent assurer, idéalisée par un culte fervent, devient la régente du foyer heureux, notre vraie providence morale.

Par la Famille, la Patrie, l'Humanité, qu'il sert avec dévouement et amour, l'homme n'est plus l'être de

hasard, qui passe, inquiet, méfiant, méchant, en lutte contre tous et avec lui-même : son existence lui est intelligible, il continue ce que ses ancêtres ont été et il connaît que ses descendants continueront ce qu'il fut. Il vit pour autrui, parce que c'est en autrui seulement qu'il se peut dépasser et se survivre.

Le positivisme a déjà pénétré les sciences, il lui reste à pénétrer l'art humain. J'entends à coordonner nos idées, à discipliner nos activités, à socialiser nos sentiments, en leur prescrivant « l'amour pour principe, et l'ordre pour base, le progrès pour but ».

Le dix-neuvième siècle ayant été le siècle de la philosophie positive, il faut que le vingtième soit le grand siècle reconstructif de la politique positive.

G. DEHERME.

(Fin.)

La Crise du Parlementarisme

Ce qui est étrange, c'est non pas qu'on s'aperçoive que le parlementarisme a des inconvénients (à vrai dire tout ici bas en a), mais c'est qu'on s'adresse, pour trouver des remèdes, aux parlementaires eux-mêmes ! Je ne crois pas que, dans l'enquête que les journaux et revues poursuivaient dernièrement sous ce titre fatidique : *la crise du parlementarisme*, on ait pris l'avis d'autres personnes que de celles qui sont intéressées à nier la maladie, ou tout au moins à ne pas guérir radicalement un mal si précieux pour elles. Autant vaudrait interroger les mastroquets sur les moyens d'endiguer l'alcoolisme !

Comme tout ici-bas, disais-je, le parlementarisme a ses inconvénients. Je reconnais donc ses avantages,

qui sont ou devraient être la clarté, la sincérité des discussions, l'obligation pour le gouvernement de se conformer toujours à la volonté nationale exprimée par les représentants, etc., etc. Quant aux défauts, il importe de les bien spécifier aussi : c'est, d'un côté, la main mise des représentants sur le gouvernement, de l'autre la transformation des dits représentants de la nation en représentants de partis politiques.

Le Parlement devrait jouer le rôle d'un monarque constitutionnel et contrôler de façon souveraine et impartiale la direction générale des affaires. S'il veut les diriger lui-même à la place du gouvernement, il sort de son rôle ; et s'il agit dans l'intérêt de la faction dominante au lieu de poursuivre le bien public général, il fait œuvre de tyran. Les deux vices d'ailleurs se tiennent ; c'est parce que le Parlement est l'instrument d'un parti qu'il veut diriger tout par lui-même, et c'est parce qu'il aime à se mêler de tout directement qu'il finit par devenir une arme au service de l'esprit politicien.

Qu'il y ait des membres du Parlement qui voient le mal et qui voudraient sincèrement y porter remède, je ne le nie pas *a priori*, tout est possible ; mais qu'il y en ait poussant l'héroïsme jusqu'à être décidés à extirper le mal jusque dans sa racine, je n'en connais pas jusqu'ici. Les meilleurs se contentent de vains cataplasmes, quand ce n'est pas de plus vaines jérémiades, et s'effarent quand on leur montre les seuls vrais cautères décisifs.

La psychologie du gouvernant montre que l'homme du scrutin est fatalement destiné à être un homme de parti. Le contraire de l'embrigadé, c'est celui qui ne doit son mandat à personne, qui est désigné par le hasard. La solution radicale, pour supprimer tout es-

prit de parti, serait donc de remplacer les élus de la majorité par des *jurés* politiques analogues à nos jurés de Cours d'assises. Aucun parlementaire, que je sache, n'a proposé ce *fer rouge*, ni approuvé ceux qui le suggéraient. Les plus hardis se sont contentés d'un palliatif qui garde le scrutin, tout en diminuant l'esprit de clan, je veux parler de la *représentation proportionnelle des partis*. Comme il ne faut pas être trop exigeant, nous autres, les non parlementaires, nous nous contenterions pour l'instant de cette réforme.

Autre remède radical : la suppression du régime de cabinet, en quoi consiste à proprement parler le parlementarisme. Ici encore, je ne me souviens pas d'un député ou sénateur qui ait, depuis l'équivoque Naquet, poussé l'abnégation jusqu'à proposer ce moyen de salut. On voudrait bien sauver les autres, mais sans se perdre soi-même. Or, ne plus tenir entre ses mains le sort du ministère, ne plus brandir sur la tête du cabinet le petit bulletin de Damoclès, ce serait tout, absolument tout, perdre. Ce que le député d'aujourd'hui veut, ce n'est pas légiférer sagement ou gouverner économiquement; c'est obtenir des ministres, pour ses amis, tout ce qu'il a intérêt à avoir : subventions, concessions, nominations, mutations, gratifications. Le jour où le sort du cabinet ne dépendrait plus de son vote, comme il faudrait dire adieu à toute cette bonne sportule électorale !

Et pourtant, la suppression du régime de cabinet serait loin d'être absurde ou paradoxale. En théorie, ce régime ne se comprend que dans les pays monarchiques, car, dans ce cas, le pouvoir royal fait contre-poids au pouvoir parlementaire ; en France, nos Lycurgues de 1872 nous l'ont imposé parce qu'ils comp-

taient bien rétablir la monarchie et qu'ils tenaient à prendre d'avance leurs précautions contre le comte de Chambord, dont ils se défiaient tout en l'acclamant. (Que les républicains n'ont-ils cette sage complexité d'esprit !) S'ils avaient été logiques, ils auraient fait machine arrière une fois la monarchie mise au rancart, et auraient calqué leur Constitution sur celle de toutes les autres républiques. Car, il faut le répéter, notre république est la seule qui ait le gouvernement de cabinet ; toutes les autres, la Suisse, comme les États-Unis, comme tous les États de l'Amérique latine se sont bien gardées d'introniser le régime parlementaire ; c'est le Président ou le Conseil fédéral qui gouverne, et non le Parlement. Sans doute, l'élection présidentielle aux États-Unis ne va pas sans quelque agitation, mais cent fois mieux vaut un remue-ménage périodique, prévu et d'ailleurs bénin, que nos crises ministérielles, inattendues, inopportunes, dangereuses et toujours imminentes.

Le traitement serait ici facile à suivre ; il suffirait d'une entente qui n'aurait même pas besoin d'être expresse entre la Chambre et le cabinet, ou plus simplement encore d'un avis du président de la République disant qu'il n'acceptera pas la démission du cabinet, avant le 31 décembre de chaque année, mais qu'il l'exigera ce jour-là. Nous aurions des cabinets annuels comme les consulats romains, dont les membres se sauraient à l'abri des crocs-en-jambe parlementaires ; ils pourraient s'occuper en toute tranquillité des affaires publiques sans se préoccuper des délégations de gauche ou de droite, des fusions, des commissions, des motions et des interpellations. En fin de pouvoir, il est vrai, ils pourraient être mis en jugement, et devraient toujours être mis en « examen » ;

on leur délivrerait des couronnes de laurier ou des paquets d'orties flagellatrices.

Voici donc les remèdes au parlementarisme proprement dit :

1° Suppression du régime de cabinet ; 2° représentation proportionnelle ; 3° éventuellement, tirage au sort des représentants dans certaines catégories sociales désignées par la Constitution. Aucun des trois ne sera accepté par nos excellents élus actuels, et deux sur les trois seront repoussés par eux, à l'unanimité. Je ne demande qu'à enregistrer les protestations.

Mais par « crise du parlementarisme » beaucoup entendent simplement les défauts trop criards de notre esprit politicien, notamment la manie de légiférer à tout propos et la subordination du bien public général, au très particulier bien électoral de chaque député. Les remèdes à ces deux maux ne sont pas malaisés à trouver (car c'est un axiome assez consolant de la science politique : il n'y a pas de maladie incurable !) mais où les parlementaires font semblant de ne pas les connaître, ou quand on les leur indique, ils refusent d'en faire emploi.

Qu'un État moderne, avec ses mille rouages, ses besoins complexes, sa variété d'éléments, produise et consomme beaucoup plus de lois et de règlements que les anciens États, cela se comprend. Ce qui ne se comprend pas, c'est que les Fils du scrutin se figurent que cette activité législative ne saurait être exercée que par eux. Voici tout de suite comment on pourrait, à l'opposite, concevoir les choses. Le droit d'initiative serait accordé à un certain nombre de personnes isolées (notamment les ministres et anciens ministres, et les membres de l'Institut) ou de corps (les assem-

blées locales, les chambres de commerce, les universités, les unions de syndicats, les grandes compagnies, les services publics, etc.). Les projets de loi ainsi déposés seraient soumis à l'examen du Conseil d'État qui les ferait se tenir debout (ils en auraient parfois besoin), et sauf veto du gouvernement, les proposerait au corps électoral, lequel voterait par oui ou non, sans amendements ; il pourrait y avoir deux sortes de *referendum*, un qui n'interrogerait que quelques milliers de notables pour les projets de caractère technique, un qui s'étendrait aux dix millions de citoyens pour les grandes lois d'intérêt général, par exemple la loi militaire, la loi de séparation, les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu, le rachat des chemins de fer, etc. Ainsi pourrait fonctionner un système législatif très libéral, très sage, très moderne, sans Chambre ni Sénat.

Sans aller jusque-là, on pourrait toujours introduire dans notre régime constitutionnel le recours au referendum pour les lois importantes, comme en Suisse, et aussi le recours à la magistrature, comme en Amérique, pour toutes les lois portant atteinte aux libertés individuelles. Hélas, ici encore, on se heurte à la mauvaise volonté du personnel parlementaire. Pour le referendum, à peine pourrait-on trouver un député sur cinquante qui serait disposé à l'admettre. Quant au droit que devrait avoir une Cour suprême de refuser d'appliquer une loi, je ne crois pas qu'on dénicherait un seul membre du Parlement, sur les neuf cents, qui l'admette ! Ici aussi, je ne demande qu'à être détrompé.

Ce serait pourtant un régime bien aisé à établir et auquel tout le monde s'habituerait vite ! Le recours intra-légal pour excès de pouvoir ou pour détournement

ment de pouvoir est tout à fait passé dans nos mœurs politiques ; le recours extra-légal pour violation des principes de 1789 s'acclimaterait vite chez nous ; pour éviter abus ou maladresse, on ne le porterait pas devant n'importe quel tribunal, mais devant une Cour spéciale qui pourrait être composée un tiers de conseillers d'État, un tiers de conseillers de Cassation, un tiers de notables non magistrats. Une semblable Haute Cour d'équité serait le salut pour tous les esclaves de l'arbitraire législatif, mais allez le faire entendre à ceux qui disposent de cet arbitraire !

Autre vice congénital du parlementaire : il ne songe qu'à sa réélection ! Tout chez lui est subordonné à ce souci. Député, ou même sénateur, que ne ferait-il pour avoir le droit de se rasseoir à nouveau dans ce fauteuil décoratif et confortable ! C'est là le vrai fléau de notre système politique, mais quels sont les représentants qui l'ont dit ! Et parmi les rares qui ont pu le dire, quel est celui qui a indiqué le remède auquel vous pensez déjà, auquel personne ne peut pas ne pas penser, la non rééligibilité ?

Pas un, je crois. S'il y en a un, je le supplie de se faire connaître.

A défaut de la non rééligibilité, qui serait le coup de bistouri radical, on pourrait suggérer à ces parlementaires peu enclins au sacrifice héroïque, des moxas substitutifs. Pourquoi tout député, une fois élu, ne resterait-il pas député jusqu'à l'âge de la retraite ? Cela donnerait cinq ou six fois plus d'hommes d'État qu'aujourd'hui. Le mal serait moindre que l'actuel. D'autant qu'à ce mal on pourrait obvier en augmentant la durée du mandat, en diminuant le nombre des représentants, en facilitant leur évasion. Si, par exemple, le Sénat, au lieu d'être « le grand

conseil des communes », cette conception de ce pauvre duc de Broglie qui n'a réussi qu'à politiciariser le pays jusque dans ses moelles municipales, était la vraie Chambre Haute du pays, il devrait recueillir tous les membres de la Chambre des députés qui auraient marqué au cours d'une législature. Ainsi, à côté des 500 députés et 300 sénateurs, je suppose, en exercice, il y aurait quelques centaines d'anciens députés et sénateurs qui prendraient part à tous les travaux législatifs en formant une catégorie distincte, mais de droits analogues et de traitements égaux et persistants. Il serait en somme intéressant de savoir que telle loi votée par la nouvelle Chambre a aussi l'agrément de la précédente, mais semble mauvaise aux débris des Chambres antérieures. Le renseignement coûterait assez cher, à 15.000 francs le débris, mais enfin nous autres, les simples contribuables, nous y gagnerions encore !

Donc aux trois remèdes radicaux contre le parlementarisme proprement dit, on peut en joindre d'autres contre le virus politicien des parlementaires : 1° le referendum ; 2° le recours extra-légal pour violation des principes de 1789 ; 3° la non rééligibilité, obtenue soit par la non admission des anciens députés dans la nouvelle Chambre, soit par leur maintien indéfini dans une catégorie spéciale ; 4° la nomination des sénateurs non plus par les délégués municipaux, mais par la Chambre et le Sénat lui-même ; 5° le contentieux des élections retiré au Parlement et donné au Conseil d'État. Tous ces remèdes là ne devraient pas être répulsifs aux malades, et l'un d'eux-même, l'inamovibilité des représentants, devrait leur plaire tout à fait. Que pensent-ils de cette façon de résoudre la crise du parlementarisme ?

HENRI MAZEL.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

IMPÉRIALISME ALLEMAND

M. Félix Régamey, l'auteur, avec Mme Jeanne Régamey, de *Nos frères de Bohême*, nous envoie la traduction de cette curieuse poésie populaire allemande :

Réveille-toi, mon peuple, avec de nouvelles idées.
Regarde dans le livre d'or de la Destinée,
Lis dans les étoiles ton avenir :
Tu dois gagner le monde !

Réveille-toi, mon peuple, que tes filles se mettent à filer.
Nous avons besoin de lin allemand
Pour de la toile à voile allemande.
Finis les gestes lâches de valet,
Brise la coquille d'escargot de l'étroite patrie,
Sors courageusement dans le monde
Pour qu'il devienne tien !

Tu es le berger du grand troupeau des peuples,
Tu es le grand peuple d'avenir de la terre :
C'est pourquoi jette l'ancre au dehors.

POLITIQUÉ

Dans une intéressante étude sur *la Décentralisation administrative et sociale*, M. J. Dessaint cite cette observation de Fustel de Coulanges : « Si l'on se représente tout un peuple s'occupant de politique depuis le premier jusqu'au dernier, si l'on calcule le trouble qu'elle apporte dans chaque vie, on ne peut manquer de se dire que cette sorte de maladie est la plus dangereuse et la plus funeste qui puisse s'abattre sur un peuple et qu'en un mot il n'y eut jamais tant de despotisme au monde qui pût faire autant de mal. »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Cournot et la renaissance du probabilisme au dix-neuvième siècle, par F. MONTRÉ (Rivière, éd., 31, rue Jacob). — L'ardent disciple de Comte qu'est le directeur de cette revue ne m'en voudra pas si je consacre quelques lignes au livre de M. Montré; Cournot est un autre Comte, moins célèbre peut-être parce que moins singulier, mais non moins profond, et d'autre part beaucoup plus rapproché du père du positivisme qu'on ne le croirait d'abord. Ces deux contemporains, ces deux esprits fraternels (l'un et l'autre à la fois savants, philosophes et sociologues) se sont mutuellement ignorés ou méconnus; il est probable que Comte n'a jamais entendu parler de Cournot qui n'a publié qu'assez tard, et quant à Cournot, il n'a fait attention à Comte que sur le soir de sa vie, quand le bruit de la rue philosophique a jeté ce nom au beau milieu de ses méditations solitaires: il n'est donc pas étonnant qu'il se soit mépris sur le grand philosophe et qu'il l'ait jugé à travers ses disciples comme un ennemi de la métaphysique et de la religion, aspect qui ne devait pas rendre le positivisme sympathique à Cournot resté fidèle à la pensée chrétienne. Mais au fond, et en dépit de leurs divergences, ces deux puissants cerveaux et nobles cœurs procèdent de la même source mystérieuse; ils ont étudié les mêmes problèmes et leur ont donné les mêmes solutions; ils ont considéré les mêmes faits humains et porté sur eux les mêmes jugements. Les lecteurs qui seraient désireux de pousser plus loin le parallèle et surtout d'étudier plus à fond la vaste philosophie de Cournot trouveront dans le fort volume de M. Montré l'instrument de travail le plus précieux; c'est pour cela que j'ai cru devoir le recommander aux lecteurs de *la Coopération des Idées*.

HENRI MAZEL.

Les Instituteurs et le Syndicalisme (Amicales et Syndicats d'instituteurs) par M. T. LAURIN, 0,60 (Marcel Rivière, 31, rue Jacob). — La bibliographie du mouvement syndicaliste — presque impossible à faire déjà — comporte une page, le « syndicalisme universitaire », dont la bro-

chure de M. T. Laurin a voulu retracer les étapes héroïques. D'abord objective, attachée successivement à la figure du « maître Jacques de la démocratie, factotum de la petite bourgeoisie au pouvoir », ainsi qu'à la grandeur et à la décadence des Amicales, cette rétrospection critique devient plus pressante à mesure qu'en face du syndicalisme grandissant, se dresse « l'autre côté de la barricade » : l'âpreté des revendications professionnelles autant que la mesquinerie des sanctions gouvernementales s'y détachent en traits vigoureux.

Le côté doctrinal n'en demeure pas moins le plus attachant à nos yeux, dès que, sous l'appareil révolutionnaire, s'affirment des instincts organiques. En effet, accuser après celles des Amicales et des syndicats, les différences qui séparent le syndicalisme universitaire du syndicalisme ouvrier, tout en maintenant la parenté des méthodes, c'est revenir à la question Guieysse, que nous développons naguère (1), c'est poser la séparation *technique* des associés en vue de la convergence *idéale* des forces spéculative et active ; — signaler avec amertume la tutelle politique d'éducateurs « formés par une société qui ne sait pas où elle va » ; et, par suite, le caractère étroitement anticlérical du syndicalisme naissant ; ou dire : « l'État devient de plus en plus métaphysicien. Il y a un ensemble de vérités qui sont sacrées, des entités qu'on ne peut attaquer ; à côté, ce sont des utopies, des paradoxes, des sophismes, qu'il faut écarter impitoyablement. La vérité d'État est ainsi décrétée ; hors de là tout est sacrilège et erreur » ; dire ceci ou signaler cela, c'est marquer le vice rédhibitoire de la phase critique ; — rappeler l'indifférence des instituteurs aux questions professionnelles, saluer les quelques garanties qui marquent l'ère nouvelle, pressentir que « le syndicalisme entrera en lutte avant qu'il soit longtemps pour l'organisation d'un nouvel enseignement », alors qu'on vient de marquer avec sagesse le caractère prématuré du programme du congrès mixte de Lyon, ce n'est pas seulement faire preuve d'un bon sens tout positiviste, c'est aussi bien pressentir la spiritualité nouvelle en ce pro-

(1) « Théorie des deux pouvoirs », *Annales de la Jeunesse laïque*, août 1907.

gramme concis : « le syndicalisme des instituteurs devra chercher à accomplir sa révolution non dans l'atelier, mais au sein de l'Université pour en ruiner l'organisation actuelle et apporter des principes d'éducation rationnelle adaptée aux besoins de la classe productrice ; si vaste que soit ce programme, il ne s'agit évidemment pas de demander au syndicalisme universitaire de ne jamais s'en écarter, mais de le convaincre qu'en perdant de vue ce programme, il s'éloigne de son véritable but, de sa destinée logique ». C'est aussi bien pourquoi, puisqu' « il faut voir les choses comme elles sont », nous renonçons à « imiter les ouvriers » autant qu'à vainement « risquer de nouvelles persécutions » pour assurer l'efficacité de notre œuvre : l'érection de l'autonomie universitaire, base de la spiritualité positive.

G. PERSIGOUT.

Immortelle Pologne, par GABRIEL DAUCHOT, 3 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Dans ce roman, la fiction tient moins de place que l'histoire. Il s'en dégage un grave enseignement pour nous, Français.

L'auteur nous montre deux enfants du siècle réconfortés, guéris peut-être, par un cœur de prostituée et une âme de vierge, toutes deux polonaises.

Malgré les souillures de sa vie, Claudine a gardé intact le pieux souvenir des traditions nationales. Son corps est à tous, mais son cœur n'est qu'à sa terre et à ses morts.

Malgré sa pureté candide, Aniéla participe à la force du génie national, aux efforts héroïques des patriotes. A l'un des deux déracinés, elle rappelle les poètes rédempteurs : Casimir Brodzinski, Adam Mickiewicz, Jules Slowaki, Sigismond Krazinski.

Le moins atteint de ces deux jeunes Français dit à l'autre :

« La Pologne, telle qu'elle était avant son démembrement, et la France actuelle sont comparables à un individu dont on a trop longtemps célébré la force, la santé, l'inaltérable jeunesse. Négligent et orgueilleux, il donne libre cours à sa fantaisie et commet toutes les imprudences. Sa robuste nature résiste aux excès jusqu'à ce qu'une lassitude maligne coule du plomb dans ses veines et révèle les symptômes de l'impuissance et de la mort. Un méde-

cin peut venir et prescrire un régime salubre ; il est rare que le moribond renonce à ses funestes abus ; lui qui déployait dans tous ses gestes tant de vigueur apparente ne dépense plus un effort pour vivre et périt d'un manque d'énergie.

« Pour avoir voulu hâter le progrès, les Français ont rompu avec les antiques traditions qui faisaient leur grandeur ; ils ont perdu le sens de leur nationalité et, privés de points d'appui, ils marchent maintenant comme des aveugles dans une montagne inexploree. Avec une légèreté, une inconscience criminelle, nos politiciens, accoutumés aux cabrioles, ricanent : « Nous en avons fait bien d'autres, nous retomberons toujours sur nos pieds. » La vanité leur interdit de penser qu'ils vont un jour se fendre la tête et que, dans leur chute maladroite, ils entraîneront le peuple qui leur a confié le pouvoir et qui, stupide en face de leurs représentants si téméraires, sourit de leurs facéties.

« Ou, par un détestable miracle, ces hommes vont plier le pays au régime de grossières jouissances, de mensonges, de corruption et de lâcheté qu'ils ont innové, et notre chute sera retardée jusqu'au jour où la nation en pourriture deviendra la proie facile des vautours qui la guettent, ou notre perte sera précipitée et les mêmes vautours se partageront nos lambeaux sanglants. Je n'ose plus espérer en des héros, en des martyrs insoupçonnés, qui se lèveraient pour notre délivrance. Ce n'est qu'après le supplice que s'écarteront les voiles trompeurs qui nous masquent la réalité. Alors, comme les Polonais qui nous ont précédés dans cette marche à l'agonie, peut-être les larmes nous purifieront-elles et nous permettront-elles de trouver la sagesse et les vertus qui conduisent à la résurrection.

« ... En examinant cette rédemption d'un grand peuple, nous découvrirons sans doute par quelle méthode on peut s'élever et se dégager des querelles mesquines et des vilenies qui font bouillonner le cloaque puant dans lequel s'agitent nos contemporains. »

Ces paroles doivent être entendues. Toutefois, une remarque s'impose. Après les « leçons » d'Aniela, nous savons que la Pologne a eu de grands poètes, parmi les plus grands, et qu'ils ont toujours chanté leur patrie. Mais

nous savons aussi qu'ils ne l'ont pas délivrée. C'est donc qu'il y faut mieux que des harpes, si sublimes soient-elles.

Le Concours de l'agrégation en Médecine. Nécessité de son remplacement par l'institution des « privat-docenten », par le docteur BÉRILLON, 1 franc (Maloine, éd., 91, boulevard Saint-Germain). — Les excellentes raisons que donne l'auteur pour un enseignement plus libre, plus vivant de la médecine, s'appliquent à tous les ordres d'enseignement. Mais il est évident que ce n'est pas dans la logique du système politicien...

Le Catholicisme en Angleterre au dix-neuvième siècle, par PAUL THUREAU-DANGIN, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — C'est un fait social à considérer que l'infiltration lente et la propagation du catholicisme dans les grandes nations protestantes, l'Allemagne, les États-Unis et l'Angleterre. M. Thureau-Dangin y voit « un signe de sa fécondité surnaturelle ». Pour moi, j'attribue cette « reviviscence du catholicisme chez des nations où il était presque mort » aux forces d'ordre réelles de l'Église.

L'auteur traite surtout du développement surprenant du catholicisme en Angleterre, dont les retentissantes conversions de Newman et Manning marquèrent les débuts. Il met bien en lumière ces deux grandes figures.

A propos de l'activité sociale de Manning, l'auteur nous dit : « Dans les œuvres sociales, loin de s'effrayer d'une collaboration avec les non-catholiques, l'archevêque en recherchait plutôt l'occasion. Cela se rattachait à l'une de ses préoccupations dominantes qui était de faire sortir les catholiques de l'isolement où les avaient réduits plusieurs siècles de proscription. » Il se faisait une idée haute du sacerdoce. « Il reproche d'abord au clergé de manquer de culture et de n'être pas assez « civil », c'est-à-dire de ne pas concourir assez à la vie civile de la nation. Il lui reproche d'être, dans ses préoccupations, trop occupé de controverses qui détruisent plus qu'elles n'édifient, ou d'être trop attaché aux dévotions secondaires : « Attendons, dit-il, d'avoir amené les gens à se confesser, avant de leur enseigner les rosaires et l'usage de l'eau bénite. » Il lui reproche d'avoir trop délaissé la lecture des Saintes Écritures,

d'ignorer l'état spirituel des protestants anglais et de pousser trop loin la maxime « hors de l'Église, pas de salut ». Il lui reproche enfin ce qu'il appelle le « sacramentarisme » qui fait courir aux prêtres le danger de devenir de simples diseurs de messe ou des machines à sacrements, et « l'officialisme » qui leur fait compter, pour le succès de leur action, moins sur leur propre perfection que sur leurs pouvoirs officiels. Il estime que ce n'est pas par l'intelligence que l'Église catholique pourra reconquérir le peuple anglais, mais que ce sera en témoignant, pour toutes ses souffrances, un amour humain qui attirera sa volonté jusqu'à Dieu. Il ajoute que la meilleure chance de cette Église est « qu'elle est aussi indépendante et détachée du monde, de ses titres, de ses privilèges, que l'Église des apôtres ». « Malheur, s'écrie-t-il, à l'homme qui enlace l'Église dans la politique et les gouvernements ! » Et il forme le vœu que les prêtres s'imposent la règle d'une vie austère et sacrifiée, toujours tendue vers un idéal de plus en plus haut. « Ce que j'ai écrit, conclut-il, paraîtra peut-être extrême à plusieurs, mais il me semble qu'il faut que quelques-uns soient extrêmes, c'est-à-dire qu'ils suivent la vérité jusqu'au bout ». Ce type de prêtre, tel que Manning nous le propose dans ses *novissima verba*, n'est-ce pas celui dont on a besoin, non seulement pour reconquérir l'Angleterre protestante, mais pour avoir prise sur les démocraties modernes, plus encore séparées de l'Église que les pays d'hérésie ? »

Livre instructif, attachant aussi. M. Thureau-Dangin n'y a pas mis que son art d'écrivain et sa science d'historien, qui sont illustres, il y a mis toute son âme de croyant.

Les Croisades, par ADRIEN FORTIN, 6 fr. 60 (Bloud, éd.). — Résumé historique intéressant des huit croisades. Parmi les causes de ces grands mouvements de peuples dont les conséquences politiques et sociales, sinon religieuses, furent considérables, il est curieux de relever celle-ci qu'indiquent les paroles du pape Urbain II aux croisés de Clermont : « La terre que vous habitez, cette terre fermée de tous côtés par des mers et des montagnes, tient à l'étroit notre trop nombreuse population ; elle est dénuée

de richesses et fournit à peine la nourriture à ceux qui la cultivent. C'est pour cela que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous vous combattez, que vous vous massacrez les uns et les autres. Apaisez donc vos haines et prenez la route du Saint-Sépulcre ». C'est de la colonisation. Les causes économiques furent d'ailleurs nombreuses, et l'auteur les relève avec beaucoup de sagacité.

Manifestement chrétien, l'auteur reste un historien impartial. Il ne dissimule point que la civilisation arabe était supérieure et que les croisés n'eurent qu'à gagner à son contact.

Si les croisades échouèrent, dans leur but saint et pieux de conquérir la Terre Sainte, elles eurent « des résultats imprévus, mais si forts qu'on peut bien dire qu'elles préparèrent la fin du moyen âge ». Ces résultats furent donc rien moins que religieux. « Le musulman avait passé pour un ignorant et un grossier et on dut constater que sa civilisation était bien supérieure à celle du chrétien. Le contact entre chrétiens et musulmans s'établit d'ailleurs très vite ; les relations de commerce, les rapports de société amenèrent des liaisons et des mariages entre familles de diverses religions. Avant les croisades, les intérêts religieux sont au premier plan ; après, ce sont les intérêts politiques ou commerciaux. La foi a diminué, le souci des intérêts temporels a grandi. Le moyen âge va prendre fin. Une renaissance de la société civile comme de la société religieuse se prépare. Les croisades en auront été le premier stade. »

Histoire du catholicisme en Angleterre, par GABRIEL PLANQUE, 1 fr. 20 (Bloud, éd.). — L'auteur suit l'évolution du catholicisme en Angleterre depuis ses origines celtiques jusqu'au vote de l'émancipation en 1829, qui précède la reviviscence quasi miraculeuse du catholicisme en Angleterre, avec les Newman et les Manning.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Bernard GRASSET, Éditeur

7, rue Corneille, 7. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- EMILE BAUMANN. — *L'Immolé*, roman, un vol. in-16, prix . . . 3 50
- CLAUDE LORRIS. — *Les Nuages s'amoncellent*, roman, un vol.
in-16, prix 3 50
- CONSTANTIN PHOTIADÈS. — *Les Hauts et les Bas*, roman, un vol.
in-16, prix. 3 50
- LÉON LAFAGE. — *La Chèvre de Pescadoire* (4^e édit.), recueil de
nouvelles, un vol. in-16, prix 3 50
- ANDRÉ TUDESQ. — *Les Magots d'Occident*, recueil de nouvelles,
un vol. in-16, prix 3 50

**BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE SCIENCE
ET DE DROIT**

- D^r GRASSET. — *La Responsabilité des criminels*, un vol. in-16,
prix 3 5c
-

VIENT DE PARAÎTRE :

AUGUSTE COMTE

Discours sur l'ensemble du Positivisme

**Edition du Cinquantenaire, avec notes, sous-titres et table analytique,
1 vol. de 425 pages. 3 fr. 50**

A LA REVUE POSITIVISTE INTERNATIONALE
2, rue Antoine-Dubois, PARIS

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. - PARIS

VIENT DE PARAÎTRE :

La Démocratie Vivante

PAR GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 400 pages. — Prix : 4 fr. 50 ; franco : 5 fr.)

BLOUD & C^{ie}, Editeurs

7, Place Saint-Sulpice -- PARIS (TÉL. 722-99)

L'Afrique Occidentale FRANÇAISE

ACTION POLITIQUE

ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 528 pages. — Prix : 6 fr. ; franco 6 fr. 60)

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}